



Association Mobil'idées

10 rue Roumanille

05 000 Gap

07 81 96 04 30

contact@mobilidees.org

www.mobilidees.org

FICHE DE POSTE

Conseiller, conseillère en mobilité

I - CONTEXTE

Mobil'idées est une association loi 1901 créée en 2007, elle est devenue une actrice incontournable sur la thématique de l'écomobilité dans le département des Hautes-Alpes.

Elle se fait connaître par ses actions dans différents secteurs tels que le sport, la santé, la jeunesse, la cohésion sociale, le réemploi et le recyclage.

Mobil'idées s'engage à respecter les valeurs qui font la force de son projet associatif : citoyenneté et valeurs démocratiques, coopération, éducation populaire, économie sociale et solidaire, réinsertion/inclusion sociale, cohésion sociale et vivre ensemble, participation et responsabilisation.

L'association inscrit ses actions dans la lutte contre les discriminations, l'égalité des chances, l'égalité homme-femme, l'inclusion active et la mixité sociale.

Elle est membre des réseaux nationaux L'Heureux Cyclage, La FUB, AF3V et compte 400 adhérent-es.

L'association a pour objectif de :

- Promouvoir les alternatives à l'utilisation individuelle de sa voiture ;
- Promouvoir le réemploi et le recyclage des vélos.

Pour cela, elle a mis en place un certain nombre d'actions, notamment :

- un atelier participatif et solidaire de réparation de vélos (fixe et mobile)
- des systèmes de récupération de vélos en déchetterie et au local de l'association
- des vélo-écoles
- un dialogue avec la municipalité et les pouvoirs publics pour porter au mieux la parole des usagers et de leurs besoins
- un réseau d'ateliers participatifs de réparation de vélo dans le département des Hautes-Alpes
- un diagnostic participatif sur la cyclabilité
- Des animations conçues autour de l'écomobilité
- un stand de sensibilisation et d'information
- l'organisation de bourses aux vélos
- l'organisation d'un festival annuel pour la fête nationale du vélo : le Festiv'idées
- des interventions dans le cadre de formations
- Mobil'idées conçoit ses activités en partenariat et fonctionne en réseau avec les acteurs locaux.

II – DESCRIPTIF DU POSTE PAR MISSIONS

Conseil en mobilité - Temps de travail indicatif : 45 %

- Animation du projet Val de Durance : itinéraire cyclable de Briançon à Sisteron
- Participation à différents comités de pilotage
- Participation à la réalisation de plan de mobilités pour des entreprises ou des collectivités
- Concertation avec les autres conseillers en mobilité du département

Co-coordination du Festiv'idées - Temps de travail indicatif : 15 %

- Accompagner les organisateurs / référents de l'événement en tant que soutien administratif et suivi financier
- Avec un référent bénévole : superviser le partenariat avec le théâtre de La Passerelle

Tenue de Permanence hebdomadaire - Temps de travail indicatif : 10 %

- Accompagner et accueillir les personnes qui souhaitent réparer leur vélo
- Veiller au bon déroulement de la permanence

Gestion administrative et financière - Temps de travail indicatif : 10 %

En collaboration avec la direction collégiale et l'équipe salariée :

- Gérer le suivi administratif et financier des dossiers de subventions

Vie associative - Temps de travail indicatif : 10 %

- Travailler en lien étroit avec les autres salariés de l'association
- Participer aux réunions de la direction collégiale et à la réflexion sur l'organisation de l'association en général
- Être force de proposition pour développer les actions de l'association

Coordination des informations - Temps de travail indicatif : 10 %

- En interne : recevoir toutes les informations, notamment les mails (gestion tournante), et les rediriger vers les interlocuteurs idoines (salariés, bénévoles, commissions, collégiale...)
- Transmettre les informations à communiquer aux bénévoles

III – RESPONSABILITÉS ET AUTONOMIE

D'une façon générale, les missions et les activités décrites se déroulent en étroite relation avec la direction collégiale et l'équipe salariée.

Le ou la conseillère en mobilité dispose d'une autonomie importante dans l'organisation de son travail. Il.elle est force de proposition auprès de la direction collégiale.

Le ou la la conseillère en mobilité ne peut tenir des propos ou entreprendre des actions qui engagent moralement ou financièrement l'association sans l'accord de la direction collégiale ou d'un de ses membres.

IV – OBJECTIFS ET ÉVALUATION

Le ou la conseillère en mobilité participera aux réunions régulières de la direction collégiale, en fonction des thématiques abordées.

Un entretien individuel d'évaluation est organisé pour discuter des actions et des résultats.

V – CONDITIONS D'EXERCICE ET LIEU DE TRAVAIL

Le ou la la conseillère en mobilité exercera son activité en coordination avec l'ensemble des membres de Mobil'idées (membres de la collégiale, bénévoles et adhérents) ainsi que les deux autres salariés.

- CDD de 7 mois (en remplacement de l'actuel salarié), prise de poste le 3 février 2019
- Poste basé dans les locaux de l'association Mobil'idées à Gap
- Temps de travail hebdomadaire : 32 heures. Travail possible en soirées et le week-end.

VI - PROFIL RECHERCHÉ

- Connaissance des enjeux de la mobilité douce
- Connaissance du secteur associatif et du fonctionnement collaboratif
- Sensibilité à l'Économie Sociale et Solidaire
- Connaissance en mécanique vélo est un plus

VII - SAVOIR-ÊTRE ET APTITUDES

- Autonomie et esprit d'initiative
- Capacités d'adaptation et relationnelles (public, partenaires institutionnels, services de l'Etat et des collectivités locales)
- Travail collaboratif
- Rigueur

VIII – RÉMUNÉRATION

Rémunération basée sur la convention collective de l'animation, 1200€ à 1400€ net selon expérience.

IX – PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Envoyer un CV et une lettre de motivation par mail à : [contact\[@\]mobilidees.org](mailto:contact[@]mobilidees.org)

- Date limite de candidature : 5 Décembre 2019
- Entretiens prévus le 13 Décembre 2019
- Prise de poste le 3 Février 2019